

Le Championnat régional jeunes par équipe est une compétition, ouverte à tous les Comités d'Île-de-France et aux comités invités par la Ligue Île-de-France, dont le but est de permettre aux joueurs de jouer et de représenter leur comité dans une compétition par équipe.

Ce règlement particulier complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

1. GENERALITES

- 1.1 Le championnat régional jeunes par équipe se tiendra les **21 et 22 juin 2025**. Il se déroulera selon les règles de la FFBaD, des dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.2 Ce championnat est ouvert aux joueurs et joueuses des catégories Benjamins (possibilité d'inscrire des Poussins), Minimes et Cadets, licenciés en Ile-de-France et dans les comités invités par la Ligue Île-de-France et sans limite de classement. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et en possession de sa licence compétition.
- 1.3 Les décisions du (ou des) Juge-Arbitre(s) désigné(s) par la CSR sont sans appel. Les Juge-Arbitres sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le règlement de la compétition.
- 1.4 **Informations clés :**
 - Date de la compétition :** 21 et 22 juin 2025
 - Date limite des inscriptions comités franciliens :** 31 janvier 2025
 - Date limite des inscriptions comités hors franciliens invités :** 28 février 2025
 - Date du tirage au sort :** 5 juin 2025
 - Convocation :** 9 juin 2025
 - Volant officiel :** Yonex AS20
 - Coûts inscriptions :** 350€ / équipe

2. COMITE D'ORGANISATION

- 2.1 Le championnat régional est organisé par la Commission Sportive Régional (CSR). Elle établit et diffuse le calendrier et la plaquette de la compétition. Elle prend en charge les inscriptions et met en ligne sur le site de la ligue, les convocations et le plan d'accès au(x) gymnase(s) proposé(s) par le club hôte.
- 2.2 Le ou les Club(s) hôte(s) assure(nt) la préparation de la ou des salle(s) en conformité avec le cahier des charges et propose(nt) une buvette pour la restauration des participants. Il(s) assure(nt) la tenue de(s) table(s) de marque.

3. INSCRIPTIONS ET TABLEAUX

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **31 janvier 2025** pour les comités franciliens et au **28 février 2025** pour les comités hors franciliens invités par la Ligue Île de France. Les invitations aux comités hors franciliens ne seront faites que s'il y a déjà entre 3 et 5 comités franciliens inscrits. L'objectif est de pouvoir communiquer le plus rapidement vers les comités inscrits en cas d'annulation de la compétition.
- 3.2 Un responsable / capitaine d'équipe par comité (encadrant, bénévole) devra être désigné lors de l'inscription. Leur présence est obligatoire durant toute la durée de la compétition. Chaque comité est responsable de son groupe de joueurs.
- 3.3 Un formulaire d'inscription sera envoyé à chaque Comité Francilien. Ce formulaire engagera le Comité Francilien qui s'inscrit au Championnat régional jeunes par équipe à présenter une équipe complète. Il sera à retourner par mail à la LIFB. Ce formulaire doit être dûment rempli, notamment en ce qui concerne les coordonnées du responsable / capitaine d'équipe du Comité.

- 3.4 Le Championnat régional jeunes par équipe comporte 3 catégories (Benjamins, Minimes, Cadets). L'ensemble de ces trois catégories forme l'équipe du Comité. Chacun des 8 Comités franciliens ou des comités non francilien invités par la LIFB pourra inscrire une équipe.
- 3.5 Les sur-classements d'une catégorie d'âge sont autorisés. En cas de sur-classement, il le sera pour toute la durée de la compétition. Les sur-classements de deux catégories d'âge se feront sur demande des comités et sur validation de la LIFB, uniquement.
- 3.6 Chaque rencontre comportera 15 matchs, répartis par catégorie d'âge :

Catégorie	SH	SD	DH	DD	MX	Remarques
Benjamin	1	1	1	1	1	Minimum de 2 garçons et 2 filles
Minime	1	1	1	1	1	Minimum de 2 garçons et 2 filles
Cadet	1	1	1	1	1	Minimum de 2 garçons et 2 filles
Total	15 matchs / rencontre					

Lors d'une rencontre, un joueur ne pourra disputer plus de 2 matchs. Il est recommandé de faire venir assez de joueur pour pallier en cas de forfait ou d'absence.

- 3.7 Les inscriptions des joueurs seront faites par les Comités sur le site Badnet de la LIFB avant le tirage au sort : **5 juin 2025. Tous les joueurs inscrits à la date du tirage au sort devront jouer lors de la compétition ou ils seront dans l'obligation de justifier leur absence.** Le classement utilisé pour chaque joueur sera celui au **5 juin 2025**. Il ne sera donc pas possible d'ajouter des joueurs après le tirage au sort sauf en cas de blessures (le joueur remplaçant devant avoir moins de points en simple que le joueur remplacé). Seuls les joueurs licenciés dans le comité et n'ayant pas mutés en cours de saison peuvent faire partie de l'équipe du comité.
- 3.8 Les frais d'inscriptions pour un Comité s'élèvent à 350€. La ligue prend en charge les volants pour l'ensemble de la compétition et les récompenses pour les trois comités arrivant premier au classement en fin de compétition.
- 3.9 Chaque Comité devra mettre à disposition un arbitre Ligue Accrédité ou plus. Les indemnités, les déplacements, l'hébergement et la restauration des arbitres fournis par les équipes sont à la charge des Comités.
- 3.10 Si le nombre de comités inscrits est inférieur à 4, la compétition est annulée.

4. HORAIRES

- 4.1 Dans le cas où il n'y aurait que 4 équipes inscrites, les rencontres se dérouleront intégralement le samedi. Entre 5 et 8 équipes inscrites, les rencontres se dérouleront le samedi et le dimanche
- 4.2 Les rencontres se dérouleront suivant le planning à titre indicatif suivant :

- Samedi : 4 équipes et 5 équipes

	T1	T2	T3	T4	T5	T6
8H00	CONVOCACTION					
8H45	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3
9H20	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6
9H55	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9
10H30	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12
11H05	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15
11H40	PAUSE					
13H00	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3
13H35	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6
14H10	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9
14H45	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12
15H20	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15
15H55	PAUSE					
17H00	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3
17H35	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6
18H10	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9
18H45	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12
19H20	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15

- Dimanche 5 équipes

	T1	T2	T3	T4	T5	T6
8H30	CONVOCACTION					
9H15	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3
9H50	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6
10H25	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9
11H00	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12
11H35	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15
12H10	PAUSE					
13H40	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3
14H15	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6
14H50	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9
15H25	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12
16H00	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15
16H35	REMISE DES RECOMPENSES					

- Samedi : 6 équipes / 7 équipes

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
8H00	CONVOCAATION								
8H45	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3
9H20	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6
9H55	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9
10H30	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12
11H05	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15
11H40	PAUSE								
13H00	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3
13H35	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6
14H10	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9
14H45	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12
15H20	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15
15H55	PAUSE								
17H00	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3
17H35	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6
18H10	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9
18H45	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12
19H20	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15

- Dimanche : 6 équipes / 7 équipes

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
8H30	CONVOCAATION								
9H15	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3
9H50	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6
10H25	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9
11H00	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12
11H35	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15
12H10	PAUSE								
13H40	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3
14H15	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6
14H50	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9
15H25	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12
16H00	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15
16H35	REMISE DES RECOMPENSES								

- Samedi : 8 équipes

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12
8H00	CONVOCACTION											
8H45	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3	R4 - M1	R4 - M2	R4 - M3
9H20	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6	R4 - M4	R4 - M5	R4 - M6
9H55	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9	R4 - M7	R4 - M8	R4 - M9
10H30	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12	R4 - M10	R4 - M11	R4 - M12
11H05	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15	R4 - M13	R4 - M14	R4 - M15
11H40	PAUSE											
13H00	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3	R4 - M1	R4 - M2	R4 - M3
13H35	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6	R4 - M4	R4 - M5	R4 - M6
14H10	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9	R4 - M7	R4 - M8	R4 - M9
14H45	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12	R4 - M10	R4 - M11	R4 - M12
15H20	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15	R4 - M13	R4 - M14	R4 - M15
15H55	PAUSE											
17H00	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3	R4 - M1	R4 - M2	R4 - M3
17H35	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6	R4 - M4	R4 - M5	R4 - M6
18H10	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9	R4 - M7	R4 - M8	R4 - M9
18H45	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12	R4 - M10	R4 - M11	R4 - M12
19H20	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15	R4 - M13	R4 - M14	R4 - M15

- Dimanche : 8 équipes

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12
8H30	CONVOCACTION											
9H15	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3	R4 - M1	R4 - M2	R4 - M3
9H50	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6	R4 - M4	R4 - M5	R4 - M6
10H25	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9	R4 - M7	R4 - M8	R4 - M9
11H00	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12	R4 - M10	R4 - M11	R4 - M12
11H35	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15	R4 - M13	R4 - M14	R4 - M15
12H10	PAUSE											
13H40	R1 - M1	R1 - M2	R1 - M3	R2 - M1	R2 - M2	R2 - M3	R3 - M1	R3 - M2	R3 - M3	R4 - M1	R4 - M2	R4 - M3
14H15	R1 - M4	R1 - M5	R1 - M6	R2 - M4	R2 - M5	R2 - M6	R3 - M4	R3 - M5	R3 - M6	R4 - M4	R4 - M5	R4 - M6
14H50	R1 - M7	R1 - M8	R1 - M9	R2 - M7	R2 - M8	R2 - M9	R3 - M7	R3 - M8	R3 - M9	R4 - M7	R4 - M8	R4 - M9
15H25	R1 - M10	R1 - M11	R1 - M12	R2 - M10	R2 - M11	R2 - M12	R3 - M10	R3 - M11	R3 - M12	R4 - M10	R4 - M11	R4 - M12
16H00	R1 - M13	R1 - M14	R1 - M15	R2 - M13	R2 - M14	R2 - M15	R3 - M13	R3 - M14	R3 - M15	R4 - M13	R4 - M14	R4 - M15
16H35	REMISE DES RECOMPENSES											

5. FORMAT

5.1 Les TDS seront déterminées sur la base des joueurs inscrits et de leur CPPH du 5 juin 2025. Seront pris en compte les classements de simple des 2 meilleures joueuses et des 2 meilleurs joueurs inscrits de chaque catégorie d'âge du Comité.

Le barème suivant est appliqué :

- 1 point pour le 1er au CPPH de la catégorie (application TOP 200 France)
- 2 points pour le 2e au CPPH de la catégorie
- 3 points pour le 3e au CPPH de la catégorie
- etc.
- 201 points pour tous les joueurs au-delà de la 200e place

Les équipes sont classées dans l'ordre croissant du total de points obtenus.

5.2 La compétition se déroulera selon le format suivant :

- 4 équipes : Poule unique (samedi uniquement)
- 5 / 6 équipes : Poule unique (3 rencontres le samedi et 2 le dimanche)
- 7 équipes :
 - Deux poules le samedi

Poule A	Poule B
Equipe 1	Equipe 2
Equipe 4	Equipe 3
Equipe 5	Equipe 6
Equipe 7	

- Le dimanche, les deux premières équipes de chaque poule s'affrontent dans des demi-finales croisées (1er contre 2ème) suivi d'une finale et petite finale. L'équipe classée 3ème de la Poule B affrontera d'abord l'équipe classée 4ème de la Poule A puis l'équipe classée 3ème de la Poule A.

- 8 équipes :
 - Deux poules le samedi

Poule A	Poule B
Equipe 1	Equipe 2
Equipe 4	Equipe 3
Equipe 5	Equipe 6
Equipe 8	Equipe 7

- Le dimanche, les deux premières équipes de chaque poule s'affrontent dans des demi-finales croisées (1er contre 2ème) suivi d'une finale et petite finale. Les deux équipes classées 3ème et 4ème de chaque poule s'affrontent dans des demi-finales croisées (3ème contre 4ème) suivi d'une finale et petite finale

6. BAREME DES POINTS

6.1 Le résultat de chaque rencontre est déterminé par le nombre de matchs gagnés et perdus, selon le barème suivant :

- Victoire + 1 point
- Défaite 0 point
- Forfait - 1 point (match non joué)

6.2 Un forfait pour un match entraîne une pénalité de 1 point pour l'équipe forfait, l'équipe adverse gagne ce match par le score de 21-0 / 21-0.

6.3 Tous les matchs joués ou forfaits sont comptabilisés.

6.4 Sur l'ensemble des rencontres de poule, le classement des équipes est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres, selon le barème suivant :

- Victoire bonifiée (15/0 ou 14/1) : +5 points
- Victoire : + 4 points
- Nul : + 3 points
- Défaite bonifiée (7/8 ou 6/9) : + 1 point
- Défaite : 0 point
- Forfait : - 1 point

S'il y a égalité entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres ; si l'égalité persiste entre plus de deux équipes, en fonction de la différence entre le nombre de sets gagnés et perdus (ou encore entre le nombre de points gagnés et perdus) sur l'ensemble des rencontres.

Dès que le nombre d'équipes à égalité est ramené à deux, le classement est déterminé par le résultat de la rencontre les ayant opposées.

En cas d'égalité complète (même nombre de victoires, de sets, de points) la victoire ira à l'équipe ayant fait jouer le joueur (ou la joueuse) le (la) plus jeune.

7. REMPLACEMENT D'UN JOUEUR EN COURS DE RENCONTRE OU EN DEBUT DE JOURNEE

7.1 Lors d'une rencontre, le Juge-Arbitre peut autoriser le remplacement d'un joueur, à la suite d'une blessure ou d'une circonstance imprévisible, par un autre joueur à condition que le joueur remplacé n'ait pas commencé son match. Le motif du remplacement est à la seule appréciation du Juge-Arbitre.

Le remplaçant :

- doit être présent dans les conditions indiquées,
- ne doit pas être en situation de jouer plus de deux matchs par rencontre ;
- s'il est surclassé en âge, doit avoir été déclaré dans la feuille d'inscription des joueurs dans la catégorie d'âge surclassée.

7.2 Avant la première rencontre de la journée, le Juge-Arbitre peut autoriser le remplacement d'un joueur sur la composition communiquée la veille, à la suite d'une blessure ou d'une circonstance imprévisible, par un autre joueur. Le motif du remplacement est à la seule appréciation du Juge-Arbitre. Le joueur remplacé ne pourra alors plus jouer du week-end et devra justifier son forfait auprès de la LIFB.

Ce remplacement pourra permettre de modifier la composition des joueurs du même sexe et de la même catégorie (feuille d'inscription) que le joueur remplacé.

8. EQUIPE INCOMPLETE OU ABSENTE

Elle ne pourra participer que si elle est en mesure de remporter au moins 8 matchs.

9. INTERRUPTION D'UNE RENCONTRE

Si une rencontre ne se termine pas (moins de 9 matchs joués) pour une raison acceptée par le Juge-Arbitre et/ou les responsables présents, le ou les matches non terminés ou non joués ne seront pas comptabilisés sur la feuille de rencontre. Les points seront attribués en fonction du résultat des matches déjà joués.

10. FORFAIT ET DISQUALIFICATION

10.1 Toute équipe déclarant forfait avant la date limite d'inscription sera remboursée en intégralité. Toute équipe déclarant forfait après la date limite d'inscription ne sera pas remboursée.

10.2 A partir du tirage au sort, tout joueur ne pouvant être présent le jour de la compétition doit en faire part par écrit à la Ligue via son comité dans les plus brefs délais.

- Si l'annonce est avant le début de la compétition, le comité peut proposer un remplaçant qui a moins de points en simple que le joueur forfait. Un justificatif doit être envoyé (dans les 5 jours suivant la compétition) à la LIFB accompagné du formulaire de la Ligue rempli.
- Si l'annonce est après le début de la compétition, le remplacement n'est plus possible. Un justificatif doit être envoyé (dans les 5 jours suivant la compétition) à la LIFB accompagné du formulaire de la Ligue rempli.

10.3 Le Juge-Arbitre peut dans son rapport demander l'ouverture de poursuites disciplinaires contre une équipe qui aurait concédé des matchs par forfait dans le but calculé de favoriser ou de porter préjudice à une autre équipe, ou pour tout autre raison contraire à l'éthique sportive.

10.4 Un joueur disqualifié par le Juge-Arbitre ne peut plus jouer de match dans la rencontre en cours et celles à venir. Le remplacement de ce joueur n'est pas autorisé. Il fait l'objet des dispositions décrites par le règlement disciplinaire et le règlement des cartons en cas de disqualification.

11. DEROULEMENT

11.1 Les heures de convocations seront transmises le **9 juin** aux capitaines d'équipes.

11.2 La réunion du Juge-Arbitre, avec les Capitaines d'équipes et Arbitres, a lieu 20 minutes avant le début des rencontres.

11.3 Le capitaine de l'équipe doit envoyer la composition complète de son équipe sur Badnet la veille de la première rencontre de la journée du samedi et de la journée du dimanche et 30 minutes avant le début des rencontres suivantes.

11.4 L'ordre des matchs sera déterminé par le Juge-Arbitre.

11.5 A la fin de chaque rencontre, les Capitaines d'équipe et le Juge-Arbitre doivent valider la feuille de rencontre sur Badnet.

11.6 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du Juge Arbitre munie d'un justificatif écrit.

11.7 Lors de chacune des rencontres, les maillots de chaque équipe doivent être de la même couleur et le nom du comité ou du département doit figurer au dos de tous les maillots des joueurs.

11.8 Les volants sont à la charge de la LIFB. Le volant officiel de la compétition sera le Yonex AS20.

11.9 La Ligue Île-de-France de Badminton fournira les récompenses pour les deux premières équipes.

11.10 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en faire part à son capitaine pour en demander l'autorisation au Juge Arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

- 11.11 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 11.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 11.13 La participation au Championnat régional jeunes par équipe requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 11.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports.